

**Objectifs de la formation (compétences visées) :** La formation de master Contrôle de gestion et audit organisationnel a pour objectif de développer des compétences en comptabilité, contrôle de gestion et audit. Elle conduit à des fonctions de contrôleur de gestion, auditeur externe et auditeur/contrôleur interne. Les emplois se situent dans les cabinets d'audit, dans les services d'audit interne ou de contrôle de gestion de grands groupes industriels ou financiers ou d'entreprise de moyenne dimension, ou encore au sein d'organisations du secteur public.

**Prérequis :** titulaire d'une 1ère année de master, diplôme de maîtrise ; ou d'un diplôme de niveau au moins égal à bac+4 visé par le Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur ou délivré par une université européenne (240 crédits) ; ou d'un diplôme d'Ingénieur reconnu par la Commission du Titre d'Ingénieur. Les candidats doivent obligatoirement produire le résultat à un test de certification en anglais (un niveau B1 minimum est exigé).

**Conditions d'admission :** Le candidat effectue son inscription et complète le dossier en ligne sur le site internet de l'IAE [www.iae-grenoble.fr](http://www.iae-grenoble.fr) (rubrique candidater).

**Admissibilité :** Examen du dossier de candidature

**Admission :** Entretien individuel. L'admission définitive est prononcée après confirmation d'embauche émise par l'entreprise.

**Modalités d'enseignement en Présentiel :** soit un volume horaire annuel de 427 heures réparties sur une année universitaire (12 semaines de cours et une journée) dont le rythme est de 1 semaine à l'école et 3 semaines en entreprise. Une pédagogie ancrée sur la pratique avec l'intervention de professionnels expérimentés et d'enseignants-chercheurs

**Moyens pédagogiques :** Un suivi personnalisé avec des tutorats individuels tout au long de l'année - Intranet Etudiant LEO (agenda, messagerie, emploi du temps, relevé de notes, plateformes pédagogiques, ressources documentaires, informations liées à la scolarité, ou la vie étudiante) - matériels pédagogiques (prêt d'ordinateurs portables + crédit photocopies, impressions, scanners). Accès aux conférences, expositions, animations culturelles, aux ressources documentaires de la Bibliothèque IAE et Bibliothèque Universitaire - Accès aux Salles informatiques, de travail en groupe avec tableaux blancs - Un réseau dynamique d'Alumni actif - Restaurants universitaires - Centre de Santé

**Lieu de formation :** Grenoble IAE - 525 avenue Centrale Domaine Universitaire - 38400 SAINT MARTIN D'HERES

**Contenus pédagogiques :**

Matières SEMESTRE 1	Nbre heures	Matières SEMESTRE 2	Nbre heures
<b>UE 1 : Audit</b>	<b>56</b>	<b>UE 5 : Outils et compétences relationnelles</b>	<b>49</b>
Audit légal et commissariat aux comptes	21	Communication	21
Contrôle interne	21	Audit and Management Control	14
Méthodologie de l'audit interne	14	Management interculturel	14
<b>UE 2 : Contrôle de gestion</b>	<b>77</b>	<b>UE 6 : Approches transversales de l'audit et du contrôle</b>	<b>66,5</b>
Mesure et pilotage de la performance	21	Approches sectorielles et fonctionnelles	24,5
Contrôle de gestion stratégique	21	Environnement et RSE	14
Pédagogie du chiffre	21	Pratiques transversales du contrôle	28
Qualité et Lean Management	14	<b>UE 7 : Professionnalisation</b>	<b>66,5</b>
<b>UE 3 : Systèmes d'information</b>	<b>70</b>	Apprentissage en entreprise	
Audit informatique	21	Mémoire et soutenance	10,5
Outils informatiques et contrôle de gestion	14	Séminaire de spécialité	35
Outils Data Visualisation	21	Intégration	7
Conception de reporting	14	Grand Oral	14
<b>UE 4 : Entrepreneuriat et innovation</b>	<b>42</b>		
Contrôle de gestion de projets	21		
Innovation dans les pratiques	21		
<b>Modalités d'évaluation : Examen Terminal oral/écrit et contrôle continu</b>			
<b>Total annuel 427</b>			

**Coût de la formation :** dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, la formation est gratuite pour l'apprenti-e.

**Employeur privé :** La prise en charge s'effectue par l'OPCO en fonction de la branche professionnelle de rattachement de l'entreprise.

**Employeur public :** Seules les collectivités territoriales bénéficient d'une prise en charge totale du coût de la formation via le CNFPT. Les fonctions publiques d'Etat et Hospitalière doivent prendre en charge la totalité du coût de la formation.

En cas de reste à charge, il est assumé par l'employeur de l'apprenti-e.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

Coordonnées du référent handicap du CFA : Claudia Araujo @claudia.araujo@formasup-ida.com

Coordonnées référent handicap du site de formation : Philippe Protin @philippe.protin@grenoble-iae.fr

Le Service accueil handicap (SAH) de GINP accompagne pour l'organisation des études, déplacement, logement, restauration, accès aux bâtiments universitaires, aux outils du savoir, aux technologies informatiques : <https://www.grenoble-inp.fr/fr/vie-etudiante/service-accueil-handicap>

**Contacts contrat d'apprentissage :**

**Contact CFA FormaSup : Christèle GROBE ☎ 04.76.84.56.52 - @christele.grobe@formasup-ida.com**

**Site : [www.formasup-ida.com](http://www.formasup-ida.com)**

**Contact administratif Grenoble IAE : Carine Phamanivanh ☎ 04.76.82.78.63 - @cgao-m2acg-alternance@grenoble-iae.fr**

**Site Grenoble IAE : [www.grenoble-iae.fr](http://www.grenoble-iae.fr)**